Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 064-256400284-20260630-2026_68-CC

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BASSIN D'ORTHEZ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	*Présents*	*Votants*
23	*20*	*21*

Date de la convocation : *24 juin 2026*

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à 19h, le Comité Syndical Intercommunal des Eaux du Bassin d'Orthez, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la maison pour tous à Lanneplaà, sous la Présidence de M. Alain LENGLET, Président.

Présents : Alain LENGLET, Président,

Jean-François BILLERACH, Jérôme CLEMENCEAU, Cécile COUDROY, Nicolas CRESSON, Philippe DARTIGUE PEYROU, Amandine GASTIGAR, Jean René LAPLACE, Denis LARTIGUE, Jérémy LAUDA, Patrice LARROUTURE, Bernard MELIANDE, Luc MONBEIG, Fabienne PIT, David PUHARRE, Michel SARTHOU, Pierre ZIEGLER, délégués titulaires,

Jean Michel BERGES, Pascale LARROQUE, Franck LAULHE, délégués suppléants.

Excusés : Jean-Pierre CHALARON, Éric DELTEIL, Albert LAHITETTE, Éric NOTARIO, Frédéric PEDEDAUT.

Donné pouvoir : Cédric PERRIN à Bernard MELIANDE.

Secrétaire : Michel SARTHOU.

Convention d'intervention du Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'APGL pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage relative à l'établissement du Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux *(délibération n° 2026-68)*

Le Président rappelle à l'assemblée que le Syndicat a adhéré au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale (APGL), et qu'à ce titre, il peut mobiliser ce service pour des missions d'assistance technique et administrative.

Il propose de recourir à ce service afin de confier une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux.

Le Président précise que cette intervention suppose la conclusion d'une convention, dont il soumet le projet à l'assemblée, en lui demandant de l'autoriser à la signer.

Vu la délibération du Comité Syndical en date du 30 juin 2026 relative à l'adhésion au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'APGL,

Vu le règlement d'intervention du Service arrêté par le Comité syndical de l'Agence,

Considérant les besoins du Syndicat en matière d'accompagnement technique pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux,

Il est proposé de recourir aux services de l'APGL pour effectuer les prestations suivantes :

– 6 demi-journées pour les études préliminaires,

– 10 demi-journées pour l'établissement du dossier de consultation des prestataires,

– 12 demi-journées pour l'assistance à la passation des marchés.

La convention d'intervention prévoit que le service est mis à disposition du Syndicat pour une durée totale de 28 demi-journées.

Considérant que le coût d'une demi-journée s'établit à 315 € pour l'année 2026, le montant total des contributions à payer s'élève à 8 820 €,

Considérant que les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget eau potable,

Considérant que les crédits suffisants sont inscrits au budget eau potable pour l'année 2026,

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 064-256400284-20260630-2026_68-CC

Invité à se prononcer sur cette question, le comité syndical, après en avoir délibéré,

DÉCIDE de faire appel au Service Intercommunal Voirie Réseaux Aménagement de l'Agence Publique de Gestion Locale pour qu'il réalise une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement du Schéma Directeur d'Adduction en Eau Potable et du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux, conformément aux termes du projet de convention de mise à disposition ci-annexé.

AUTORISE le Président à signer cette convention.

Pour	Abstention	Contre
21	0	0

Fait à Lanneplaà,
le 30 Juin 2026

Le Président,

Alain LENGLET

Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin d'Orthez